

NOTRE EXPERTISE

En interne, l'expérience et l'expertise de nos membres sont partagées. Chaque adhérent peut interpellier ses collègues sur une question protocolaire avec une réponse quasi immédiate.

Des ateliers décentralisés sont organisés afin de répondre à toutes les questions protocolaires que peuvent se poser nos élus. Les séminaires sont également des lieux d'information et de formation.

Pourquoi adhérer ?

Pour échanger entre professionnels, apprendre des autres et se former, s'enrichir des expériences de chacun, trouver un soutien et une écoute constructive, se sentir moins seul face aux difficultés, et partager la passion d'un métier pour le faire connaître et reconnaître.

L'adhésion au Réseau permet de participer aux séminaires et aux assemblées générales.

Pour adhérer, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion ci-joint ou sur notre site internet :

www.reseauduprotocole.com



Apprendre

S'impliquer



Construire ensemble

RÉSEAU DU PROTOCOLE - 35 avenue Albert 1^{er} de Belgique - 38000 Grenoble
Co-Présidents : Patricia DETROYAT (06 87 55 57 28) patricia.detroyat@grenoble.fr
Emmanuel SPIRY (06 77 90 86 66) emmanuel.spiry@paris.fr
Trésorier : Bruno MEUNIER (06 83 83 78 24) b.meunier@cma-hautsdefrance.fr

SIRET : 523 738 342 00014 - SIREN : 523 738 342 - APE : 9499Z59023 LILLE CEDEX
NUMÉRO RNA : W595016768 - Réf. bancaires : CRÉDIT COOPÉRATIF DE LILLE - 16 bis rue de Tenremonde
CS 80565 - 59023 LILLE CEDEX - Code NAF 9499Z - RIB Code banque 42559 - Code guichet 10000
Compte n° 08012558795 - CLÉ RIB 85

- Ne pas jeter sur la voie publique. -

Une solidarité professionnelle
au service du protocole

Réseau
du Protocole

Réseau du Protocole
35 avenue Albert 1^{er} de Belgique
38000 GRENOBLE

www.reseauduprotocole.com

Qui sommes-nous ?

Le Réseau du Protocole est une association loi 1901 qui réunit des responsables et collaborateurs du protocole du secteur public et privé, ainsi que des professionnels qui ont exercé pendant au moins 3 ans une activité dans laquelle le protocole est une composante importante de leurs fonctions. Il a pour objectif de **favoriser les échanges sur les connaissances, les pratiques et les expertises** en la matière. Il assure une veille bienveillante à l'égard de ses adhérents sur toutes les questions touchant au protocole.



S.E. Laurent Stefanini, ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, ancien chef du protocole de la République Française (2010-2016), entouré de membres du Réseau à l'occasion de notre AG 2018.

Une solidarité professionnelle au service du protocole

NOTRE MÉTIER

Le responsable du protocole a pour mission de **concevoir, organiser et ordonnancer les réceptions et les manifestations publiques**, que sa collectivité ou l'organisme qui l'emploie initie seul ou en partenariat avec d'autres collectivités ou institutions, dans le respect des règles de préséances définies par le décret 89-655 du 13 septembre 1989, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires.

Valeurs républicaines

Par sa créativité et sa réactivité, le responsable du protocole veille à la qualité du service public, à l'image de la collectivité ou de l'organisme, à la courtoisie des rapports humains, permettant notamment **la rencontre de personnes de générations, de cultures et d'horizons différents, ainsi que la conciliation d'intérêts divergents**. Dans le respect de la neutralité professionnelle, confessionnelle, voire idéologique dont il doit faire preuve, il s'affirme comme le garant de l'ordre républicain, des préséances républicaines définies par le décret précité, qui s'imposent à tous, au-delà des considérations politiques.

Valeurs humaines

Le responsable du protocole met son savoir-faire et son savoir-être au service de l'accueil de personnalités mais garantit le même niveau d'accueil au citoyen. **Impartialité, discrétion, loyauté, intégrité, équité et maîtrise de soi**, demeurent des valeurs et principes fondamentaux dans l'exercice des professions du protocole.

NOTRE HISTOIRE

L'association a été créée en 2007 à l'initiative de Gérard DAEMS, alors Chef du Protocole du Conseil général du Nord. Réunissant dans un premier temps des responsables et collaborateurs du protocole dans le nord de la France, l'association a très vite essaimé sur le territoire métropolitain et en Martinique puis en Belgique, en Italie jusqu'au Québec.

Au-delà des responsables du protocole des collectivités, qui continuent à en constituer le noyau dur, elle s'est élargie à celles et ceux qui œuvrent dans ce domaine au sein des entreprises, associations, organisations internationales et consulaires, ambassades, ou ministères.

Chaque année, depuis 2009, **le Réseau organise un séminaire qui permet aux adhérents de se rencontrer, d'échanger et de débattre sur des sujets pratiques et généraux** dans le cadre de tables rondes où interviennent des experts en la matière et des professionnels. Ces séminaires sont l'occasion d'échanger de manière conviviale et chaleureuse sur les expériences de chacun et de s'enrichir de celles de ses collègues.

Ils sont souvent organisés dans des lieux de prestige et permettent de découvrir les villes d'accueil et leurs attraits.



Une assemblée générale annuelle, généralement organisée à Paris, permet de statuer sur des questions touchant à la vie du Réseau.

- 2009 Valjoly (59)
- 2010 Paris (75)
- 2011 Grenoble (38)
- 2012 Bordeaux (33)
- 2013 Marseille (13)
- 2014 Lille (59)
- 2015 Strasbourg (67)
- 2016 Carcassonne (11)
- 2017 Lyon (69)
- 2018 Grenoble (38)
- 2019 Bruxelles (B)

Demande d'adhésion au Réseau du Protocole

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone portable :/...../...../...../.....

Adresse mail :@.....

Profession :

Collectivité ou organisme employeur :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone travail :/...../...../...../.....

Disposez-vous d'un compte sur les réseaux sociaux ?
Si oui, lequel ? :

J'accepte que les informations saisies soient exploitées pour les finalités décrites ci-dessous.

Conditions d'utilisation de vos données personnelles
En vous inscrivant, vous acceptez que Le Réseau du Protocole recueille vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience avec ses services. Vous autoriserez Le Réseau à partager ces données : nom, prénom, téléphone, mail, fonction et localisation avec les autres membres du réseau. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, Le Réseau s'engage à ne pas divulguer, transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes (hors Membres du Réseau), conformément au Règlement Général de protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur le site : www.reseauduprotocole.com

Souhaite adhérer au Réseau du Protocole et m'acquiesce de ma cotisation d'un montant de 35 €. Conformément aux statuts, le règlement de cette cotisation vous permet de participer avec voix délibérative aux assemblées générales et de postuler aux instances dirigeantes (Bureau, Conseil d'Administration). Il est également indispensable pour participer au séminaire annuel du Réseau.

À réception et sur demande, nous vous ferons parvenir un reçu attestant du règlement de votre cotisation. La cotisation n'est pas soumise à la TVA et ne donne pas lieu à la délivrance d'une facture.

Merci d'effectuer votre règlement par chèque à l'adresse suivante : OU Merci d'effectuer votre règlement par CB sur le site du Réseau :

Association : Réseau du Protocole
35 avenue Albert 1^{er} de Belgique
38000 GRENOBLE (France)

www.reseauduprotocole.com

reseauduprotocole@gmail.com